



## FUSION DES LIGNES BUS TAG 1 & 3

### Quelles conséquences pour vous ?

Le 4 avril 2011, la fusion des lignes TAG 1 et 3 en une seule ligne décidée par le SMTC, Autorité Organisatrice des Transports de l'agglomération Grenobloise, a été mise en œuvre.

L'ADTC<sup>1</sup>, association d'usagers des transports en commun a exprimé des réserves sur cette décision en décembre 2010 (voir le communiqué sur le site [www.adtc-grenoble.org](http://www.adtc-grenoble.org)).

**L'ADTC souhaite connaître ce que cette fusion a changé pour vous.**

**Merci de lui faire savoir avant le 9 mai 2011 si cette fusion a facilité ou dégradé vos conditions de déplacements :**

- par courriel à : [1plus3@adtc-grenoble.org](mailto:1plus3@adtc-grenoble.org)
- ou à défaut par courrier à :

ADTC - 5 place Bir Hakeim - 38000 GRENOBLE

Merci d'indiquer votre trajet avant et après la fusion (arrêt de départ, arrêt d'arrivée, arrêt(s) de correspondance, lignes de bus et/ou de tram utilisées).

1 : Association pour le Développement des Transports en Commun, voies cyclables et piétonnes de la région grenobloise

Ne pas jeter sur la voie publique



## FUSION DES LIGNES BUS TAG 1 & 3

### Quelles conséquences pour vous ?

Le 4 avril 2011, la fusion des lignes TAG 1 et 3 en une seule ligne décidée par le SMTC, Autorité Organisatrice des Transports de l'agglomération Grenobloise, a été mise en œuvre.

L'ADTC<sup>1</sup>, association d'usagers des transports en commun a exprimé des réserves sur cette décision en décembre 2010 (voir le communiqué sur le site [www.adtc-grenoble.org](http://www.adtc-grenoble.org)).

**L'ADTC souhaite connaître ce que cette fusion a changé pour vous.**

**Merci de lui faire savoir avant le 9 mai 2011 si cette fusion a facilité ou dégradé vos conditions de déplacements :**

- par courriel à : [1plus3@adtc-grenoble.org](mailto:1plus3@adtc-grenoble.org)
- ou à défaut par courrier à :

ADTC - 5 place Bir Hakeim - 38000 GRENOBLE

Merci d'indiquer votre trajet avant et après la fusion (arrêt de départ, arrêt d'arrivée, arrêt(s) de correspondance, lignes de bus et/ou de tram utilisées).

1 : Association pour le Développement des Transports en Commun, voies cyclables et piétonnes de la région grenobloise

Ne pas jeter sur la voie publique